

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 61

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Juillet 1966

L'« adjectivité »

Cette manie sévit sous plusieurs formes. Elle peut consister à remplacer (pour « simplifier ») un substantif, complément déterminatif, par un adjectif. Par exemple : musée *historique*, pour musée d'histoire. Or, ce n'est pas le musée qui est historique, mais ce qu'il contient.

Ou bien, toujours pour simplifier, on utilise un adjectif détourné de son sens. Témoignage ce titre d'un quotidien : « Conseil des Etats : le nouvel arrêté *laitier* adopté ». On peut parler d'une vache laitière, mais pas d'un arrêté laitier (pour arrêté sur le lait) !

Autre exemple : « Le résultat de 1965 s'inscrit dans une longue suite d'exercices *bénéficiaires* ». Un exercice qui se solde par un bénéfice n'est le bénéficiaire de personne !

Le procédé consistant à former un adjectif sur un nom, comme par exemple « salarial », peut être dangereux. Robert admet ce néologisme, « repoussé par certains puristes ». Mais si l'on peut admettre l'expression « politique salariale », que dire de « hausse salariale » pour hausse des salaires ? Et si l'on en vient un jour à appeler l'employé préposé aux salaires « employé salarial », la langue française y aura-t-elle gagné ?

Vernissage

On ne vernit plus les tableaux, mais « vernissage » a gardé le sens d'ouverture, d'inauguration. Gardons-le du moins pour les expositions de peinture. Un tel titre prête à rire : « Vernissage de la quatrième exposition suisse de sculpture »...

On a même lu : « Vernissage d'une exposition de batraciens » !

Germanisation

Avis placardé à la « Gare La Chaux-de-Fonds » par le 1er arrondissement C.F.F. : « Nous portons à la connaissance des voyageurs se rendant à *Basel...* »

Prévenir

« Plusieurs correspondants étrangers, prévenus à l'avance de la venue de M. Khrouchtchev, ont interrogé l'ancien chef de gouvernement » (A.P.12.6.)

Le pléonasme se concilie mal avec la rapidité de l'information...

Détournement

Il était piquant de lire le 19 mai, dans la même page d'un quotidien : « Le Sépey : une route de *détournement* ? » et plus loin : « Un banquier détourne 500.000 francs et s'enfuit ».

Laissons les détournements aux banquiers, et, pour les routes, parlons de déviations.

« Tablettes »

Une campagne est actuellement menée contre l'abus des médicaments et on lit, même dans les communiqués qui semblent émaner de milieux compétents, qu'il ne faut pas abuser des *tablettes*.

Sans doute parce qu'outre-Sarine on appelle *Tabletten* les comprimés.

Faculté

On écrit « faculté de droit », « faculté de médecine », etc., avec une minuscule.

On réserve la majuscule au terme, pris au sens absolu, qui désigne le corps médical : la Faculté.

Incidence (terme de géométrie : angle d'incidence) ne doit pas être utilisé dans le sens d'effet, répercussion, conséquence.

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; Roland Béguelin, Jean-Roger Rebierre, Léon Savary, Fernand Schaub ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).